

VERTIKAL NETTOYANT I

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

SOLUTION TRÈS CONCENTRÉE CURATIVE CONTRE VERDISSURES, LICHENS, CHAMPIGNONS, MOISSURES,...

→ DESTINATION

S'applique sur tous supports du bâtiment : toitures, tuiles, ardoises, fibrociment, briques, murs et façades, ciment, enduits, supports peints, terrasses et allées, enrobés, pierres, dallages, pavés autobloquants, bois...

→ TYPE DE PRÉPARATION

● TP2 – Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

SUBSTANCES ACTIVES

N° CAS	N° CE	Substance active	Concentration % m/m
7681-52-9	231-668-3	Hypochlorite de sodium	5.37

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité : 1,21
- PH : 14

→ MISE EN OEUVRE

● Sur toitures, appliquer de bas en haut le **VERTIKAL NETTOYANT I** et laisser agir 15 à 30 mn avant nettoyage par lavage moyenne pression complété par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC** pour retarder l'encrassement. Le nettoyage peut aussi s'effectuer lentement et naturellement par les eaux de pluie, délai entre 2 et 6 mois selon encrassement et pluviométrie. Une fois propre, il est fortement conseillé de protéger la surface traitée par le **VERTIKAL HYDROFUGE**.

● Sur façades encrassées, brutes ou peintes, appliquer de bas en haut le **VERTIKAL NETTOYANT I**, laisser agir 15 à 30 minutes, rincer au nettoyeur HP, suivi au besoin de l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**. Pour procéder à la mise en peinture sur le support traité laisser sécher 24 heures.

- Bien protéger métaux ferreux et non ferreux (zinc et aluminium) pour éviter tout risque de corrosion.
- Application au pulvérisateur ou à la brosse

NETTOYAGE

- Eau

RENDEMENT DE SURFACE

- Suivant encrassement supports, utiliser pur ou diluer 1 volume de **VERTIKAL NETTOYANT I** pour 1 à 2 volumes d'eau.
- 5 à 10 m²/L selon l'encrassement et la porosité du support.



→ PROPRIÉTÉS

- Action très rapide avant lavage ou autonettoyant.
- Très concentré et très efficace sur la flore bactérienne.
- Action fongicide sur tout type de micro végétation, lichens, verdissures, moisissures, algues, champignons,...
- Nettoie et élimine toutes salissures, corps gras et pollutions atmosphériques (véhicules, cheminées...).

→ PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- **UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTIONS. AVANT TOUTE UTILISATION, LIRE L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).
- Pour toute application, il est obligatoire de porter : lunettes de protection, masque, gants, bottes et des vêtements appropriés.
- Il est interdit d'appliquer **VERTIKAL NETTOYANT I** par temps venteux.

EFFETS DÉFAVORABLES

- La préparation n'entraîne pas d'effet défavorable sur un support sain et correctement préparé.
- La préparation n'est pas classée dangereuse pour l'environnement mais compte tenu de ses propriétés il ne faut pas rejeter le produit dans les égouts ou dans le milieu naturel.

DÉCHETS

- Ne pas rejeter dans les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les résidus de produits au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080112.

DURÉE D'UTILISATION

- Le numéro de fabrication du lot et la date de péremption du produit (durée de conservation avant ouverture) figurent sur l'étiquette du récipient. La durée de conservation après ouverture peut être d'environ 6 mois pour un récipient correctement refermé après usage.

DÉLAI D'APPARITION DES EFFETS DE PROTECTION

- L'action des agents actifs contenus dans le produit est rapide, elle ne peut cependant être considérée comme effective que lors que les couches appliquées selon les recommandations de mise en œuvre indiquées sont parfaitement sèches.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

- Il est recommandé de bien égoutter le matériel utilisé avant de le nettoyer avec l'eau.

→ ASSURANCE

VERTIKAL NETTOYANT I est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

